

MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE : Lyon

POSTE

- **Intitulé : PLP Horticulture**
- **Référence : 001-002-P7140**

Lieu d'exercice :

Lycée Professionnel Benoit Charvet – 42000 Saint Etienne

19 Bis Rue de Laharpe, 42000 Saint-Étienne

Code UAI : 0420049A

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée, labellisé « Lycée des Métiers des Services », propose des formations dans les spécialités de la coiffure, de l'esthétique, des services à la personne, des services administratifs, de la relation client-usager et de l'horticulture-paysagisme.

L'horticulture fait partie des « petites disciplines » ne proposant pas systématiquement de concours. Il s'agit d'assurer la présence d'un enseignant permettant la continuité de l'enseignement de cette spécialité en complément d'un prochain départ à la retraite du deuxième enseignant de la spécialité. Le recrutement d'un personnel détenant les compétences nécessaires à l'enseignement du métier d'horticulteur et de paysagiste permettrait la pérennisation de cette spécialité au sein de cet établissement. Ce recrutement est également nécessaire en lien avec le développement de l'apprentissage et nécessite une connaissance fine du tissu économique local.

Dans le cadre du projet d'établissement, l'entretien et la valorisation du parc de l'établissement, dont certains arbres sont classés, nécessite des connaissances et une expertise approfondies dans ce domaine afin de pouvoir être conseil au chef d'établissement.

Missions:

Enseignement de l'horticulture et du paysage dans le cadre de la préparation aux CAPa « jardinier paysagiste » et « ouvrier horticole ».

Compétences et/ou aptitudes attendues

Maitrise des compétences de ces deux spécialités

Maitrise des compétences des métiers du professorat

Maitrise des modalités de l'enseignement par alternance

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Dans l'établissement : Monsieur Boutier, Proviseur (Raoul.Boutier@ac-lyon.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques pour la filière horticole : Monsieur Buisson, IEN-ET (yann.buisson@ac-lyon.fr)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de voeu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.